

RAPPORT DE LA SEANCE DE SENSIBILISATION DES JEUNES

LYCEENS AU PROFIT DU PROJET 10MymiLand

Le mercredi 29/03/2023 s'est tenu au sein du Lycée Agropastoral de Barienou située dans la commune de Djougou, la séance de sensibilisation au profit du projet dénommé 10MymiLAND. Cette séance a connu la participation du représentant de l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF), du surveillant général du Lycée, la chargée du projet *Mme Estelle HOUNKPATIN*, le chargé des adhésions *Mr Borduas GAMBADATOUN* et *Mr Idina Moumouni* membre de YILAA.

Le présent rapport qui rend compte du déroulement de la séance s'articule autour des points suivants :

- Présentation de YILAA ;
- Présentation du projet 10MymiLAND ;
- Présentation de la fiche d'inscription ;
- Distribution des fiches ;
- Remise des livres du code foncier et domanial par l'ANDF.

La séance de sensibilisation objet du présent compte-rendu, a débuté à 10H pour ainsi prendre fin à 12H30 min. Le principal objet de cette séance était la présentation du projet 10MymiLAND à tous les lycéens finissant du lycée. A cet effet, 37 lycéens étaient présents à cette séance.

Cependant, le Surveillant Général du Lycée a pris la parole qui dans un premier temps a souhaité la bienvenue à toute l'équipe de YILAA qui était présent puis ensuite a exhorté les lycéens à prêter attention à l'information que l'équipe veut faire passer.

Le chargé des adhésions de YILAA a ouvert la séance par des mots de remerciements à l'endroit de l'Administration du lycée et plus particulièrement à l'endroit du proviseur du lycée **Mr OMONGBO Mamah** qui a accueilli le projet à cœur ouvert et a permis à l'équipe de pouvoir faire la sensibilisation en toute sécurité. Ensuite, il passe à la présentation de l'équipe de YILAA présent à cette séance.

Le chargé des adhésions après avoir présenté l'ordre du jour, poursuit son discours en rappelant ce que c'est que YILAA, le contexte de la création de l'Organisation **Youth Initiative for Land in Africa (YILAA)**, les raisons qui justifient le choix de la jeunesse comme cible et tout ce l'organisation a pu réaliser depuis sa création jusqu'à aujourd'hui.

Après sa présentation, la parole a été donnée à la Chargée du projet afin de présenter le projet. Dans sa présentation, la chargée du projet a d'abord dans un premier temps définir le terme 10MymiLand ce qui signifie 10 millions de jeunes construisent la résilience climatique sur 10 millions d'hectares, s'unir pour lutter contre la désertification des terres et la désertification. Dans son discours elle a notifié que le projet a été développé pour l'intérêt de plus de 20 pays en d'Afrique, démarrera à Djougou, au Bénin par un quota de 1000 jeunes dans la commune de Djougou. Ce projet va permettre d'installer des jeunes sur des superficies de terres pour l'agriculture résiliente au changement climatique dans la commune de Djougou. Elle a aussi notifié que le choix a été porté sur la ville de Djougou pour la réalisation de projet parce qu'elle est une ville carrefour et abrite un lycée technique agricole qui forme depuis 2017 au moins 80 jeunes lycéens chaque année, mais aussi elle souffre de la désertification et la cerise sur le gâteau est qu'elle dispose des terres exploitables.

Cependant, le Coordonnateur ayant ensuite pris la parole a rappelé les différentes phases dudit projet, qui sont :

- La sélection des jeunes lycéens qui vont bénéficier du projet ;
- La formation par le programme TAAT-Enabel de l'IITA ;
- L'incubation par le programme TAAT-Enabel de l'IITA ;
- Attribution des parrains par TAAT et
- Implémentation des connaissances acquises pendant l'incubation sur les terres mobilisées à Djougou.

Il a été rappelé aussi l'importance de ce projet sur le plan social, économique et environnemental. Plusieurs institutions, organisations partenaires donnent de la force à ce projet. Il s'agit de : Landesa, IITA, le programme TAAT-Enabel, la Mairie de Djougou...

Ensuite, quelques minutes ont été accordées à l'équipe pour la distribution des fiches de sélection des jeunes. Ces fiches ont été remplies et remises par les lycéens.

La fin de cette séance a été marquée par la remise des documents du code foncier et domanial par l'ANDF à l'administration (Bibliothèque) du Lycée Agropastoral de Barienou de la Commune de Djougou.

Il a été retenu à la fin de cette séance que :

- TAAT-Enable (IITA) procède à la sélection de 20 jeunes pour la première phase ;
- la formation des jeunes soit programmée ;
- la mairie de Djougou mette déjà à disposition des jeunes les terres disponibles et la salle de formation.

Le Rapporteur
Estelle Aurore HOUNKPATIN